

Compte rendu du conseil d'école

Date : le 20/10/2022

Présents : Mme Barriol Décot directrice. Mme Mourlevat (Mairie). Mr Mirmand (DDEN). Mme Valéry (psychologue du RASED) , Mmes Chaupitre . Jamon, Kania, Dursapt. Mr Perbet (enseignants) et Mr Viard. Mes Roméas, Seeger, Vigouroux, Fargier, Mallet, Masson (représentants de parents d'élèves)

Excusés : Mr Moulin IEN, Mme Gay, Velle et Mr Ambert (enseignants), Mr Ferret (maire)

Secrétaire : Mr Perbet

Mme Barriol Décot remercie **tous les partenaires de l'école** pour leur engagement au service des élèves, leur soutien et leur coopération depuis son arrivée sur l'école :

l'équipe pédagogique et son équipe du RASED, le personnel municipal rattaché à l'école, les services techniques pour leur réactivité, la mairie, la Communauté de communes et l'APE très dynamique dès la rentrée, avec l'organisation d'une manifestation conviviale.

Me Barriol Décot souligne que l'environnement de St Julien Chapeuil offre une palette d'opportunités très riches pour **construire le parcours de l'élève**.

Ordre du jour :

- Installation du conseil d'école : résultat des élections, vote numérique
- Bilan de la rentrée 2022 : effectif, prévisions, services périscolaires (cantine, garderie et étude)
- Sécurité
- Règlement intérieur
- Charte informatique
- Projet d'école
- Bilan coopérative scolaire OCCE
- Site école

1. Installation du conseil d'école : résultat des élections, vote numérique

Les élections ont eu lieu le vendredi 7/10. Le taux de participation s'élève à 60,45%.

- Représentants de parents d'élèves élus
 - ❖ FARGIER Marion (titulaire)
 - ❖ GERENTON SEEGER Vitaline (titulaire)
 - ❖ JANKOWSKI Cindy (titulaire)
 - ❖ MALLET Camille (titulaire)
 - ❖ MASSON Sandrine (suppléante)
 - ❖ ROMEAS Stéphanie (titulaire)
 - ❖ VIARD Mathieu (titulaire)

Me Barriol Décot a informé l'ensemble des familles du résultat des élections dans la note 2. Elle propose aux représentants de parents de créer un trombinoscope pour que les nouvelles familles puissent identifier leurs représentants. Les parents seront tenus informés en amont de la tenue de chaque conseil d'école.

La directrice explique que l'organisation des élections est très chronophage pour l'ensemble des directeurs. Le vote numérique est prévu depuis cette rentrée par la Loi Rilhac. Cette loi précise que le vote peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Les directeurs sont dans l'attente des outils et des instructions ministérielles. C'est dans ce contexte qu'elle propose de consulter les membres du conseil quant à l'organisation d'un vote numérique -pour le cas où soit mise en œuvre soit possible dans les années à venir.

Un échange entre les membres du conseil met en évidence qu'il faudra veiller que chaque famille dispose d'un accès aux outils numériques pour se faire ou à défaut qu'un vote par d'autres moyens soit proposé. Les membres du conseil d'école sont favorables à la mise en place du vote électronique.

2. Bilan de la rentrée

Effectifs constatés en septembre

Les effectifs sont stables. La majorité des classes sont multi-niveaux (hormis le CM2).

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs totaux
CYCLE I	TOUTE PETITE SECTION	Classe de PS - Classe de MS TOTAL DU NIVEAU	10 10
CYCLE I	PETITE SECTION	Classe de PS - Classe de MS TOTAL DU NIVEAU	12 12
CYCLE I	MOYENNE SECTION	Classe de PS - Classe de MS Classe de MS - Classe de GS TOTAL DU NIVEAU	4 7 11
CYCLE I	GRANDE SECTION	Classe de MS - Classe de GS TOTAL DU NIVEAU	20 20
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	Classe de CP - CE1 TOTAL DU NIVEAU	16 16
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	Classe de CP - CE1 Classe de CE1 - Classe de CE2 TOTAL DU NIVEAU	8 13 21
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	Classe de CE2 - Classe de CM1 Classe de CE1 - Classe de CE2 TOTAL DU NIVEAU	4 8 12
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	Classe de CE2 - Classe de CM1 TOTAL DU NIVEAU	19 19
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	Classe de CM2 TOTAL DU NIVEAU	24 24
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			145

Prévisions rentrée 2023

Le nombre de naissance est plus important en 2021 (29 contre 19 en 2020).

La prévision est complexe car les familles sont de plus en plus mobiles. Il est important de communiquer pour que les nouvelles familles se rapprochent de l'école quand ils ont de jeunes enfants non répertoriés par l'état civil de la commune.

La projection actuelle laisse entrevoir que malgré le départ de 24 élèves au collège, l'effectif serait relativement stable avec l'arrivée en élémentaire à minima de 20 élèves.

Bilan services périscolaires

Restaurant scolaire sur inscriptions

La fréquentation augmente au fil de l'année scolaire. En octobre, la fréquentation oscille entre 63 et 73 élèves.

De la maternelle au CM1 prennent leur repas dans les locaux de l'école - 20 élèves CM1 et CM2 se prennent leur déjeuner de midi dans le réfectoire du collège. Ces derniers sont encadrés par Mme Lyotard, nouvellement recrutée.

Un nouveau dispositif horaire est en cours d'évaluation pour les élèves de CM afin de ne pas impacter le temps scolaire. De fait, les élèves réalisent un temps « activités physiques » de 30' avant de rejoindre le collège aux environs de 12h45.

La mairie et la directrice vont se rapprocher de la principale du collège pour les modalités d'inscription à la cantine. Le délai de 3 semaines est complexe quant à l'organisation pour certaines familles, qui ont des horaires flexibles.

Le menu de la semaine et le planning de réservation sont désormais consultables depuis le site de l'école nouvellement créé.

Enfin, pour renforcer l'encadrement des « petits » après le repas, la mairie a mis disposition un nouveau personnel.

Les études sont organisées à l'école les lundi et jeudi sur inscription.

Les horaires et l'encadrement des services de **garderie** n'ont pas changé **de 7h30 à 8h35- de 12h00 à 12h15- de 13h30 à 13h50 et de 16h45 à 18h00.**

Sortie des classes/liaison services périscolaires : les enfants sont répartis en zones dans la cour ou le préau en fonction de leur fréquentation « étude, garderie, cantine » ou de leur départ « maison ». Une inscription des enfants à la garderie permettrait de faire un appel afin de garantir la sécurité.

Sécurité à la sortie des classes : il est indispensable de ne pas rester dans la cour afin que le personnel municipal puisse effectuer la surveillance des élèves qui leur sont confiés. Seuls les parents de maternelle peuvent se rendre dans la cour (partie basse).

3. Sécurité

Un exercice Incendie – deux fois par an- le premier réalisé le 29/09/22 en coordination avec les services techniques municipaux

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » et « risques majeurs »

Un exercice risques majeurs

Il s'agit à la fois d'évaluer les dispositifs matériels, les protocoles de mise en œuvre et d'éduquer les enfants aux différentes situations et aux attitudes qui correspondent.

4. Règlement intérieur

Une refonte du règlement a été effectuée avec l'appui du directeur référent du département pour prendre en compte les évolutions suivantes

- La scolarité obligatoire a évolué.
- Une dérogation pour les 3 ans peut être accordée par l'inspecteur.
- La scolarisation est un engagement à fréquenter (lutte contre l'absentéisme).

En préambule, il est rappelé que l'école est fondée sur le respect de l'autre.

Après consultation des membres du conseil d'école, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école et publié sur le site de l'école. A chaque nouvelle inscription, la directrice le présentera aux familles.

5. Charte d'utilisation d'internet, des réseaux et des services multimédias dans l'école

Tous les acteurs de l'école, élèves et enseignants sont sensibilisés à la question des usages numériques à travers cette charte. Ce document rappelle les différents axes auxquels on se doit d'être très attentifs, la protection contre les images choquantes, la protection des données personnelles, les attitudes à adopter en cas de cyberharcèlement ou face à un message frauduleux, etc.

A l'école, les logiciels et sites utilisés sont labélisés par le Ministère de l'Education Nationale.

Les élèves du cycle 3 sont sensibilisés à l'utilisation d'internet. Une charte adaptée à l'âge des enfants sera proposée.

Dans le cadre du projet « l'art d'être en forme » en partenariat avec la MGEN et l'Education Nationale, les élèves de CM2 participeront à des actions de prévention autour des écrans.

6. Projet d'école

La directrice présente les évolutions quant à la mise en place du projet d'école. Il s'inscrit désormais sur 5 ans et un avenant annuel permettra de le réviser et de l'enrichir. A ce jour, l'équipe pédagogique réalise une auto évaluation du dernier projet d'école 2019/2022. Cette phase est un point d'appui pour analyser les réussites à reconduire et les axes, domaines à investir. L'équipe a le souci de la cohérence et de la continuité du parcours de l'élève, en liaison avec l'environnement, les différents partenaires, les apprentissages fondamentaux et le bien-être.

7. Bilan de la coopérative scolaire

Le solde du compte rendu financier 2021/2022 est 1415.59€.

A ce jour, pour l'année 2022/2023, 65 familles ont manifesté leur soutien à la coopérative scolaire.

8. Présentation du site internet de l'école

A travers cet espace, il s'agit de renforcer les liens entre l'école/les familles et les partenaires et de faciliter la communication. On y retrouve toutes les informations utiles pour la vie courante de l'élève ainsi que les informations concernant les partenaires, événements...

Il n'y a pas de personnel « secrétaire » pour répondre au téléphone, accueillir les livreurs.... Quand la directrice est en charge de sa classe, les appels perturbent le déroulement des apprentissages. Aussi, sur le temps scolaire, Il est vraiment indispensable de limiter les appels téléphoniques aux situations urgentes.

Enfin pour tout ce qui concerne les temps périscolaires, il convient de s'adresser directement au personnel municipal (deux numéros de téléphone, disponibles également sur le site)

Avant de lever la séance, Me Mourlevat (mairie) présente les travaux réalisés par la mairie cet été (rénovation des toilettes). Elle explique ensuite les travaux d'isolation qui seront réalisés dans les jours à venir.

Me Barriol Décot remercie la mairie pour l'achat de nouveaux bureaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.